No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
CONCERTATION						
1	Favoriser la participation citoyenne, des ICI et CRD pour la mise en œuvre et le suivi des actions	1. Rendre disponibles l'état d'avancement des actions du PGMR ainsi qu'un bilan de la GMR à la moitié et à la fin de parcours, sur le site Web de la Ville.	Produire un bilan GMR sommaire. Publier l'état d'avancement sur le site Web annuellement. Présenter un bilan de mi-parcours du PGMR. Présenter le bilan du PGMR.	2023 à 2030 2023 à 2030 2026 2030	En cours de réalisation	2023 : L'état d'avancement du PGMR pour l'année 2023 sera publié en 2024 2024 : Publication de l'état d'avancement du PGMR pour l'année 2023
		2. Informer les citoyens sur le coût de GMR, ventilé par type de matière recyclable, matière organique, déchet, etc., en mettant en place un outil de suivi de la performance du Plan de gestion des matières résiduelles.	Présenter un bilan de mi-parcours du PGMR. Présenter le bilan du PGMR.	2026 2030	Non débutée	
		3. Créer des tables de travail sectorielles : multilogement, CRD, gaspillage alimentaire et ICI.	Au moins 2 rencontres par année par secteur.	2023 à 2030	En continu	2023 : Des entreprises et des regroupements du milieu de la construction ont été rencontrés dans le cadre de l'élaboration d'une revue de littérature sur les bonnes pratiques de gestion des résidus de CRD (mesure 18, action 60).
		4. Poursuivre le travail avec les tables de travail sectorielles existantes : réemploi et grands partenaires institutionnels.	Au moins 2 rencontres par année par secteur.	2023 à 2030	En continu	2023 : Des rencontres informelles avec différents partenaires institutionnels se sont tenues. 2024 : Rencontre avec la table de travail sur le réemploi.
		5. Développer de nouveaux projets en fonction des subventions disponibles et de l'expertise des tables de travail.	Développer de nouveaux projets au besoin.	2023 à 2030	En continu	2023 : Réflexion au sujet des matières à viser dans les futurs projets.
RÉDUCTION À LA SOURCE						
2	Poursuivre l'élaboration de la Stratégie de réduction des articles à usage unique	6. Déterminer les objectifs et produits visés par la Stratégie.	Définir les objectifs et produits visés par la Stratégie.	2022	En cours de réalisation	2023 : Le bilan d'un projet sur la réduction des articles à usage unique réalisé avec Entreprendre Sherbrooke et financé par Recyc-Québec sera déposé en 2024. Ce bilan contribuera à la définition des objectifs et des produits visés par la Stratégie. 2024: Reddition de compte à la séance du 10 octobre de la Commission de l'environnement concernant le projet de

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
						réduction des articles à usage unique dans le secteur des ICI. Présentation et discussion sur les étapes subséquentes pour adopter la Stratégie. 2025 : Rencontre régionale (arrimage)
		7. Définir, en concertation avec le milieu, ses besoins en accompagnement et les étapes du plan d'action.	Définir les étapes du plan d'action.	2022 à 2023	Non débutée	2023 : Les prochaines étapes menant à l'adoption d'un plan d'action découleront de la présentation du bilan (action 6) et seront en 2025. 2025 : Mandat octroyé à ADDERE Service-Conseil pour formuler des recommandations quant à la stratégie.
		8. Modifier la règlementation en fonction du plan d'action.	Modifier la règlementation au besoin.	2023	En cours de réalisation	2023 : Modification règlementaire pour les sacs de plastique en analyse. 2024: Le règlement sur les sacs d'emplettes a été modifié. Ce nouveau règlement étend désormais l'interdiction à l'ensemble des sacs en plastique conventionnel, sans distinction d'épaisseur.
		9. Adopter la Stratégie et son plan d'action.	Publier la Stratégie et un plan d'action.	2024 : Élaboration 2025 : Publication	Non débutée	2024 : Action reportée à 2025. 2025 : Action reportée à 2026.
		10. Mettre en œuvre les actions et produire les campagnes d'ISÉ, tout en restant en contact avec le milieu.	Au moins 5 campagnes d'ISÉ par année.	2026 à 2030	Non débutée	
3	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action sur la réduction du gaspillage alimentaire	11. Réaliser un portait des acteurs luttant contre le gaspillage alimentaire sur le territoire sherbrookois.	Présenter le portrait des parties prenantes.	2023	En cours de réalisation	2023 : Action reportée à 2024. 2024 : Développement d'une méthodologie pour la réalisation du portrait. Participation au comité de pilotage du Plan de développement de la communauté nourricière (PDCN) dont un axe s'intéresse à la circularité des ressources alimentaires et à la lutte au Gaspillage alimentaire. 2025 : 2 mandats proposés au CREE et au LIRIDE (UdeS) afin de réaliser un portrait et nous orienter sur des perspectives d'actions.

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
		12. Établir, avec les parties prenantes, un plan d'action pour encourager et supporter la réduction du gaspillage alimentaire.	Adopter un plan d'action	2024	En cours de réalisation	2024 : Action reportée à 2025. 2025 : Des perspectives d'actions ont été identifiées. 2025: La Ville de Sherbrooke a adopté en 2025 un plan de développement de la communauté nourricière (PDCN) qui inclut un projet intitulé "circularité des ressources alimentaires" qui intègre un volet sur le gaspillage alimentaire.
		13. Adopter et mettre en œuvre le plan d'action.	Mise en œuvre du plan d'action.	2025 à 2030	Non débutée	2025 : Action reportée à 2026
4	Mettre en œuvre une campagne d'ISÉ sur la réduction du gaspillage alimentaire	14. Développer une campagne d'ISÉ ou adopter une campagne existante telle que « J'aime manger, pas gaspiller », afin de sensibiliser les gens sur la définition du gaspillage alimentaire.	Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation.	2023	Terminée	2023 : Adhésion de la Ville à la campagne « J'aime manger, pas gaspiller ». 2025 : Fin de la campagne municipale par Recyc-Québec au 1er janvier 2025. Réflexion pour la suite réalisée conjointement avec les actions de la mesure 3.
		15. Promouvoir la réduction du gaspillage alimentaire auprès de la population, des ICI et des employés municipaux.	Au moins 2 activités de sensibilisation par année.	2023 à 2030	En continu	2023-2024 : Publications sur les réseaux sociaux dans le cadre de la campagne « J'aime manger, pas gaspiller ». 2025 : Conférence réalisée dans le cadre du Défi citoyen zéro déchet.
5	Favoriser la transition vers une démarche zéro déchet	16. Mettre en place un programme d'accompagnement des familles pour tendre vers le zéro déchet.	10 familles accompagnées par année.	2023 à 2026	En cours de réalisation	2023 : Action reportée à 2024. 2024 : Accompagnement de 19 foyers dans une démarche zéro déchet avec le programme « Défi citoyen zéro déchet » offert par la Coopérative Incita. 2025 : Accompagnement de 19 foyers dans une démarche zéro déchet avec le programme « Défi citoyen zéro déchet » offert par la Coopérative Incita.
		17. Organiser des ateliers et conférences sur le thème du zéro déchet à l'intention de la population.	2 activités par année.	2023 à 2025	En continu	2023 : En collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), présentation de 7 ateliers dans les écoles pour sensibiliser les élèves aux enjeux de la consommation de vêtements et d'appareils électroniques avec « La fabuleuse histoire de ton chandail » et « Le long voyage de tes écouteurs ».

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
						2024 : Poursuite des ateliers avec le CREE avec l'ajout d'une thématique sur les contenants plastiques à usage unique : « La courte vie de ton gobelet plastique». Présentation de 33 ateliers qui ont permis de rejoindre 791 élèves. 2025 : Poursuite des ateliers sur la consommation et le cycle de vie des produits avec le CREE. La tournée hivernale et automnale 2025 a permis de rejoindre **895 élèves à travers 37 classes** d'écoles de Sherbrooke : 12 ateliers sur le chandail ; 14 ateliers sur les écouteurs ; 11 ateliers sur le gobelet.
		18. Promouvoir des initiatives existantes à l'intention de la population et des ICI (ex. : les entreprises qui ont des sections de vrac, le Circuit Zéro Déchet, La Vague, etc.) et sensibiliser les ICI aux pratiques zéro déchet.	3 actions par année.	2023 à 2030	En continu	2023 : Action reportée ultérieurement, changement dans la gouvernance des organismes de développement économique de la Ville de Sherbrooke. Une réflexion quant au partenariat nécessaire pour accomplir cette action est en cours. 2024 : Publication de défis collectifs mensuels sur la page Facebook et le site Web de la Ville en lien avec les thématiques abordées par les foyers accompagnés dans le cadre du programme « Défi citoyen zéro déchet » (voir action 16). 2025 : publication de capsules vidéos sur les réseaux sociaux de la Ville (instagram) en lien avec les thématiques abordées par les foyers accompagnés dans le cadre du programme « Défi citoyen zéro déchet » (voir action 16).
RÉUTILISATION						
6	Soutenir et promouvoir les activités de réparation des articles ménagers	19. Collaborer à l'implantation d'un café réparation.	Avoir un café réparation.	2025	En cours de réalisation	2023 : Discussion et négociation en cours avec un organisme. 2024 : Le 2 octobre, le Comité exécutif a convenu d'autoriser la signature d'une convention d'une durée de quatre ans (du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2028) avec l'Accorderie de Sherbrooke pour la tenue de cafés de réparation.

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
		20. Réaliser de la promotion, des ateliers et des conférences sur la thématique de la réparation.	3 activités de sensibilisation par année.	2025 à 2030	En continu	2023 : Promotion sur les réseaux sociaux sur la thématique de la réparation et animation de ces médias tout au long de l'année. 2024 : Trois évènements de café de réparation ont été réalisés avec Entreprendre Sherbrooke: (1) 10 février, au Centre communautaire Richard-Gingras (St-Élie); (2) 29 septembre, au Square Queen (Lennoxville); (3) 10 novembre, au Parc Bureau (Hôtel-Dieu). 2025 : Création d'une page web sur le site de la ville concernant le café de réparation de Sherbrooke. En 2025, grâce au soutien de la Ville de Sherbrooke et de la Caisse d'économie solidaire, l'Accorderie des monts et des lacs a organisé six cafés de réparation dans trois arrondissements différents.
7	Soutenir et structurer les activités de réemploi (réutilisation)	21. Poursuivre l'élaboration d'outils d'ISÉ communs avec les organismes pour assurer la bonne compréhension et la promotion du réemploi.	3 outils d'ISÉ. Au moins 2 activités de sensibilisation par année.	2024 2023 à 2030	En continu	2024 : Une rencontre a été organisée avec la table de travail sur le réemploi. D'autres rencontres devront être organisée en 2025 pour réévaluer le besoin des outils d'ISÉ. 2025 : Action reportée à 2026
		22. Identifier les enjeux et besoins des organismes admis à la Ville opérant des centres de dons, afin de soutenir l'économie circulaire.	Portrait des enjeux et besoins ainsi qu'un plan d'action.	2025	Non débutée	2025: Création d'une nouvelle entente d'assistance financière pour soutenir Estrie Aide dans l'optimisation de sa filière textile et sa filière de reconditionnement des vélos.
		23. Accompagner les organismes du secteur du réemploi en fonction des nouvelles REP pour assurer le lien avec l'organisme de gestion responsable.	Au besoin.	2023 à 2030	En continu	2023 : Réalisation de plusieurs rencontres et suivis avec des organismes et des services gouvernementaux en lien avec la REP sur les appareils ménagers et sur les climatiseurs. Nous avons informé les organismes du secteur du réemploi au sujet de la nouvelle REP d'Éco Entreprises Québec sur les contenants, emballages et imprimés. 2024 : Rencontre avec les organismes de réemploi durant laquelle ils ont été informés de la REP liée à la modernisation de la collecte sélective.

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
		24. Réaliser des projets de démontage d'appareils et d'objets pour optimiser la valorisation des matières et la réutilisation de pièces.	Au moins 3 projets de démontage.	2023 à 2025	En cours de réalisation	2023-2024 : Collaboration des écocentres de Sherbrooke à un projet de l'entreprise adaptée Défi Polyteck pour le reconditionnement et le démantèlement de ventilateurs et de thermopompes. Récupération de quincaillerie de lignes électriques d'Hydro-Sherbrooke par le Centre de Formation en Entreprise et Récupération Normand-Maurice pour la réparation et la valorisation de matériaux. 2025 : Développement d'une entente d'assistance financière avec l'organisme Défi Polyteck pour le démantèlement et le réemploi des ventilateurs récupérés en écocentre. Le conseil municipal devra autoriser l'entente en 2026. *Idem à la mesure 22.*
MODERNISATION DU SYSTÈME DE COLLECTE SÉLECTIVE						
8	Collaborer à la transition vers la modernisation du système de collecte sélective	25. Négocier une entente-cadre avec l'organisme désigné en fonction de la règlementation.	Signature de l'entente-cadre avec l'organisme de gestion désigné	2025	Terminé	2023 : Les négociations entre Éco Entreprises Québec (ÉEQ), l'organisme de gestion désigné pour assurer le fonctionnement du système de collecte sélective, et la Ville de Sherbrooke ont eu lieu en 2023. 2024 : Une entente entre ÉEQ et la Ville a été conclue le 1er février 2024.
		26. Élaborer un devis de collecte et procéder à l'appel d'offres.	Élaborer un devis de collecte et procéder à l'appel d'offres.	2025	En cours de réalisation	2024 : Rédaction des documents d'appel d'offres débutée.
		27. Mettre à jour l'affichage sur les îlots dans les lieux publics extérieurs et les bâtiments municipaux et utiliser un code QR pour mentionner aux citoyens les matières acceptées.	100 % des sites mis à jour.	2024 à 2026	Non débutée	2024 : Action repoussée à 2025. 2025 : un inventaire complet des équipements dans les bâtiments municipaux est réalisé, ainsi que la production d'affichage à jour. Des actions d'impression et de remplacement des affiches à réaliser en 2026.
9	Favoriser la participation à la collecte des matières recyclables des multilogements	28. Brosser un portrait de la situation quant au type et nombre de contenants des matières recyclables présents dans les multilogements.	Présenter le portrait de la situation.	2026 à 2027	En cours de réalisation	L'échéancier est devancé de 2023 à 2025 pour assurer la transition vers le système de collecte sélective modernisé.

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
	Note : Les actions sont menées en collaboration avec les propriétaires d'habitations locatives de 6 logements et plus					2023 : La quête d'information auprès du sous-traitant de la Ville pour la collecte et le transport des matières recyclables ainsi que des services municipaux concernés a débuté. 2024 : Portrait des multilogements munis de conteneurs et de bacs récupération en réponse à une exigence découlant l'entente conclue entre ÉEQ et la Ville de Sherbrooke. Prise de données par la patrouille verte sur le taux de remplissage des conteneurs collectés aux semaines pour évaluer la possibilité d'une collecte aux deux semaines (analyse découlant de l'entente conclue entre ÉEQ et la Ville de Sherbrooke).
		29. Assurer que le nombre de contenants présents dans les multilogements existants est adéquat pour répondre aux besoins des locataires.	Produire un tableau du nombre de contenants par logement.	2027 à 2028	En cours de réalisation	Idem à l'action 28.
		30. Modifier la règlementation pour déterminer des standards quant au nombre et aux types de contenants pour les nouvelles habitations locatives.	Modifier la règlementation.	2028	En cours de réalisation	L'échéancier est devancé pour une entrée en vigueur des modifications règlementaires le 1er janvier 2025. 2024 : Travail sur les modifications règlementaires pour harmoniser la règlementation municipale avec l'entente conclue entre ÉEQ et la Ville de Sherbrooke.
		31. Développer des outils d'ISÉ pour les locataires.	Au moins 2 activités par année.	2027 à 2029	En cours de réalisation	2025 : Le début de l'action est devancé à 2025 pour assurer la transition vers le système de collecte sélective modernisé. En 2025, les outils d'ISÉ existants seront adaptés au nouveau système.
		32. Évaluer la participation des citoyens vivant dans les multilogements à la collecte des matières recyclables.	Études sur la participation.	2029	Abandonnée	La responsabilité des municipalités concernant le suivi de la performance du système de collecte sélective a été transférée à ÉEQ.
10	Améliorer la qualité des matières recyclables collectées dans les lieux publics extérieurs et les bâtiments municipaux	33. Réaliser des activités d'ISÉ dans les espaces publics.	Au moins 4 activités d'ISÉ par année.	2027 à 2030	En cours de réalisation	Les activités d'ISÉ seront réalisées en respect de l'entente conclue entre la Ville de Sherbrooke et ÉEQ. 2024 : 5 animations sur le bon tri des matières résiduelles tenues dans des évènements publics et un kiosque à la

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
						journée Portes ouvertes des travaux publics de la Ville de Sherbrooke. 2025 : 17 animations sur le bon tri des matières résiduelles ont été réalisées.
		34. Former et sensibiliser les employés municipaux au bon tri.	100 % des employés en 2030.	2024 à 2030	Non débutée	2024 : Action repoussée à 2025. 2025 : Sensibilisation réalisée auprès des employés de l'hôtel de ville, d'un autre édifice municipal (édifice Hooper) et lors d'un évènement pour le personnel (dîner de reconnaissance).
		35. Bonifier la desserte de la collecte des matières recyclables dans les lieux publics et les bâtiments municipaux.	100 % des lieux publics et bâtiments municipaux adéquatement desservis en 2030.	2027 à 2030	En cours de réalisation	2023 : La bonification de la desserte dans les lieux publics sera réalisée en respect du plan de desserte des lieux publics extérieurs prévu à l'entente conclue entre la Ville de Sherbrooke et ÉEQ. Le début de l'action est devancé à 2025 pour assurer la transition vers le système de consigne modernisé. En 2024, la priorité sera d'installer des bacs dédiés à la récupération de contenants consignés dans les immeubles municipaux. À titre informatif, ÉEQ doit rendre disponible en 2027 un plan de desserte des lieux publics à travers lequel la Ville sera probablement appelée à collaborer. 2025 : Réalisation d'un inventaire dans les bâtiments municipaux afin de valider l'état des lieux en termes d'infrastructures.
MATIÈRES ORGANIQUES (MO)						
11	Favoriser l'implantation de la collecte des MO dans les immeubles multilogements	36. En concertation avec les propriétaires de multilogements, déterminer leurs besoins en accompagnement et établir un plan d'action visant à les aider à implanter la collecte des MO dans leurs immeubles.	100 % d'unités de logement ayant accès à une collecte de MO d'ici 2026.	2023 à 2026	En cours de réalisation	2023-2024 : Le projet pilote de collecte des MO dans les multilogements est en cours de réalisation. Une collaboration en continu avec les propriétaires de multilogements est déployée. 2025 : Planification administrative et résolution par le conseil municipal (automne 2025) à mandater les services municipaux à déployer la collecte des MO à l'ensemble des immeubles multilogements selon le plan préliminaire présenté.

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
						Les actions seront mises en œuvre en 2026 (modifications règlementaires, ISÉ, distribution de bac).
		37. Réglementer pour obliger tout constructeur de nouveaux multilogements, et lors de rénovations, à prévoir l'espace nécessaire pour la troisième voie.	Règlement pour les nouvelles constructions.	2023	En cours de réalisation	2023 : Avant l'adoption d'une règlementation, les conclusions du projet pilote de collecte des MO dans les multilogement sont nécessaires. 2024 : Dépôt du bilan final du projet pilote à la Commission de l'environnement. Poursuite du projet pilote. Initiation du projet de gestion des MO sur le territoire de Sherbrooke, incluant les obligations d'espace pour la 3e voie pour les nouvelles constructions. 2025 : Idem action 36. Concertation interservices amorcée.
		38. Modifier la règlementation afin d'obliger les propriétaires de multilogements existants à mettre à la disposition de leurs locataires des infrastructures pour récupérer les MO.	Règlement pour l'obligation de gestion des MO.	2025	En cours de réalisation	2024 : Dépôt du bilan final du projet pilote à la Commission de l'environnement. Poursuite du projet pilote. Initialisation du projet de gestion des MO sur le territoire de Sherbrooke, incluant les obligations pour les propriétaires de multilogements existants de mettre à la disposition de leurs locataires des infrastructures pour récupérer les MO. 2025 : Idem action 36. Concertation interservices amorcée.
		39. Évaluer la participation des citoyens vivant dans les multilogements à la collecte des MO et développer des outils ISÉ en fonction des observations.	Outils d'ISÉ développés en fonction de la participation citoyenne	2029	Non débutée	
12	Favoriser l'implantation de la collecte des MO dans les ICI	40. Présenter les résultats du projet pilote de collecte des MO chez les petits générateurs du secteur ICI.	Bilan du projet pilote	2023	Terminée	2023 : La collecte par conteneurs n'a pu démarrer qu'en décembre 2023 pour des raisons opérationnelles. Ainsi, le bilan de ce volet du projet pilote ne pourra être réalisé qu'en 2024. 2024 : Dépôt du bilan final du projet pilote à la Commission de l'environnement.

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
						2025 : Dépôt du bilan final du projet pilote au Comité exécutif et au Conseil municipal. Adoption d'une résolution mandatant le Bureau de l'environnement, le Service de l'entretien des infrastructures et plusieurs services à travailler sur le plan d'action pour élargir la collecte aux multilogements et à certains ICI (mars 2025).
		41. Selon les résultats du projet pilote dans les petits ICI, élargir la collecte des MO à tous les ICI admissibles et les accompagner. 42. Identifier les options de collecte des MO pour les grands générateurs et les accompagner afin de faciliter l'implantation d'une collecte des MO dans leur établissement.	100 ICI accompagnés d'ici 2026	2023 à 2025	En cours de réalisation	2023-2024 : Le projet pilote de la collecte des MO dans les ICI est encore en cours. 2024 : Initialisation du projet de gestion des MO sur le territoire de Sherbrooke, incluant le déploiement de la collecte des MO aux ICI admissibles ainsi que l'accompagnement des grands générateurs non admissibles aux collectes municipales. 2025 : Résolution du Conseil municipal mandatant les services municipaux à compléter l'analyse des besoins et des modalités de desserte des ICI, et à offrir, durant cette période d'analyse en 2026, un service de collecte volontaire assorti d'une tarification adaptée (automne 2025).
		43. Mettre en place des communautés de pratique pour favoriser les échanges entre les ICI.	Mise en place de communautés de pratique en 2023	2024 à 2025	Non débutée	2024 : Reportée en 2025 pour permettre la planification du projet de gestion des MO sur le territoire de Sherbrooke, incluant l'ensemble des actions de communication. 2025 : Reporté à 2026, après l'obtention des orientations du Conseil municipal avec la résolution de l'automne 2025 *(voir les actions 40 et 41)*.
		44. Modifier la règlementation pour rendre obligatoire la gestion des MO dans tous les ICI.	Modification de la règlementation	2025	Non débutée	2024 : Poursuite du projet pilote de collecte des MO par conteneur. Initialisation du projet de gestion des MO sur le territoire de Sherbrooke, incluant les modifications règlementaires pour les obligations des ICI. 2025 : Idem actions 41 et 42.

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
13	Implanter la collecte des MO dans les écoles primaires et secondaires publiques et privées	45. Établir une entente avec le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour étendre la collecte des MO à toutes les écoles du centre de services scolaire situées à Sherbrooke et offrir un accompagnement à toutes les écoles pour l'implantation.	100 % d'établissements scolaires desservis en 2025	2023 à 2025	En cours de réalisation	2023-2024 : Le projet pilote de collecte des MO dans les écoles se poursuit. De nouvelles écoles sont intégrées, sur demande, à la collecte des MO. 2025 : Reporté à 2026, après l'obtention des orientations du Conseil municipal avec la résolution de l'automne 2025 *(voir les actions 40 et 41)*. De nouvelles écoles sont intégrées, sur demande, à la collecte des MO (3 en 2025).
		46. Établir des ententes avec les écoles privées pour implanter la collecte des MO dans leur établissement et leur offrir de l'accompagnement lors de l'implantation.	20 écoles accompagnées	2024 à 2025	Non débutée	2023 : Implantation de la collecte pour 2 écoles privées ou hors du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke. 2024 : Implantation de la collecte pour les résidences d'un collège privé. 2025 : Reporté à 2026, après l'obtention des orientations du Conseil municipal avec la résolution de l'automne 2025 *(voir les actions 40 et 41)*.
14	Bonifier la desserte de la collecte des MO dans les lieux publics et les bâtiments municipaux	47. Mettre à jour l'inventaire des équipements de collectes des MO dans les bâtiments municipaux.	Inventaire des équipements à jour	2027	En cours de réalisation	2023 : Achat et installation de 47 mobiliers de récupération dans trois bâtiments municipaux. 2025 : Inventaire amorcé dans les bâtiments municipaux afin de valider les équipements en place.
		48. Procéder à un projet pilote d'intégration de la collecte des MO dans un lieu public extérieur et évaluer la possibilité de l'étendre à d'autres lieux publics extérieurs.	Réalisation d'un projet pilote	2025-2026	Non débutée	
		49. Favoriser la qualité des MO collectées en réalisant des activités d'ISÉ.	Au moins 3 activités par année	2025 à 2029	Non débutée	2025 : Sensibilisation réalisée auprès des employés de l'hôtel de ville, d'un autre édifice municipal (la Hooper) et lors d'un évènement pour le personnel (dîner de reconnaissance).
MUNICIPALISATION/ACCESSIBILITÉ À LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES						

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
15	Évaluer les scénarios en vue d'une municipalisation de la gestion des matières générées par les ICI et les CRD.	50. Obtenir une meilleure connaissance des matières résiduelles éliminées par les ICI et CRD en réalisant, par exemple, des caractérisations et des sondages.	Établir un portrait des matières générées	2023 à 2024	En suspens	2023 : L'action est reportée à 2024. 2024 : Ressources déployées sur d'autres projets. 2025 : Mandat confié à une firme externe pour évaluer le potentiel de récupération de MO provenant des ICI par secteur d'activité économique et catégories d'ICI.
		51. Réaliser une étude faisant ressortir diverses options de municipalisation de la collecte des matières résiduelles générées par les ICI et le secteur de la CRD afin de favoriser leur valorisation.	Présenter un rapport d'étude	2025	Non débutée	
16	Développer des ententes avec les partenaires institutionnels et ses différents membres	52. Développer un outil d'entrée de données simple et efficace afin de favoriser la reddition de compte annuelle pour les matières résiduelles.	Outils de reddition de comptes en GMR	2023	Non débutée	2023 : Pour l'instant, nous avons concentré nos efforts sur l'action 53.
		53. Convenir d'une entente d'accès aux écocentres pour la gestion de petite quantité de résidus de CRD.	Avoir une convention-cadre avec les partenaires	2023	En cours de réalisation	2023-2024 : Quelques rencontres ont eu lieu avec des partenaires institutionnels, mais cette action nécessite un peu plus d'effort que prévu. Il faut prendre en compte notamment la *Loi sur la fiscalité municipale* et l'entente de partenariat intervenue avec ÉEQ pour la gestion des écocentres.
		54. Développer une vision commune de la gestion des résidus de CRD.	Rencontre avec les partenaires 2 fois par année	2023 à 2030	En suspens	2023 : L'action est reportée à 2024. 2024 : Réactivation nécessaire des liens institutionnels, notamment en vue d'une réévaluation des besoins en gestion des résidus de CRD.
ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES						
17	Favoriser l'écoresponsabilité dans le secteur événementiel	55. Accompagner les organismes événementiels en offrant un programme d'accessibilité aux équipements pour leur GMR et un accompagnement en ressources.	Accompagner au moins 10 organismes événementiels par année	2023 à 2030	En cours de réalisation	2023 : Mandat octroyé à l'organisme Festivals et événements verts de l'Estrie pour réaliser un diagnostic de l'écoresponsabilité dans les événements de proximité (à portée locale, à l'échelle de petites communautés) et pour développer des outils pour ce type d'événement. Les outils développés et les recommandations seront intégrés au guide du promoteur pour les événements de proximité.

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
						2024 : Formation du personnel municipal en loisir afin de les outiller dans leurs fonctions d'accompagnement des organismes du milieu. Acquisition d'une fontaine d'eau portative mise à l'essai dans les événements de proximité. 2025 : Soutien pour le transfert d'expertise de Festivals et événements verts de l'Estrie (FEVE) vers ADDERE. Sur la base des documents livrés par FEVE en 2023, conception d'un guide pour un événement éccoresponsable qui sera rendu disponible aux organisateurs d'événements sur le site Internet de la Ville en 2026.
		56. Élaborer une politique d'événements écoresponsables dont l'application sera progressive et visera l'ensemble des événements organisés dans les espaces publics ainsi que les comités et activités corporatives de la Ville.	Adopter une politique d'événements écoresponsables	2025	En cours de réalisation	2023 : Inclusion de critères en écoresponsabilité au programme de financement des événements de proximité. 2024-2025 : Rédaction et adoption de la Politique de développement des événements à vocation économique (Service des sports, des loisirs et de la vie communautaire) dont un objectif consiste à soutenir l'amélioration des pratiques écoresponsables. 2025 : Réflexion interservices sur le format et la portée de la politique en cohérence avec les autres planifications de la Ville.
		57. Modifier la règlementation afin d'inclure l'obligation de gérer et de trier les MO lors des événements.	Règlementer pour obliger la gestion des MO	2025	Non débutée	2025 : Reporté.
		58. Réaliser un projet pilote de vaisselle réutilisable ou de contenants consignés lors d'un événement.	Projet pilote	2024 : Élaboration 2025 : Déploiement	Non débutée	2024 : Action reportée à 2026.
		59. Accompagner les Jeux du Québec en 2024 vers une démarche en écoresponsabilité.	Obtention d'une certification pour les Jeux du Québec	2024	Terminée	2024 : Le Comité organisateur des Jeux du Québec – Sherbrooke 2024 n'a pas opté pour obtenir une certification. Toutefois, le comité organisateur a été accompagné par Festivals et évènements verts de l'Estrie et a élaboré un plan d'actions en écoresponsabilité. De plus, un employé du Bureau de l'environnement faisait partie du comité

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
						interservices afin d'appuyer le comité organisateur dans ses actions, dont celle en lien avec le développement durable.
RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION (CRD)						
18	Favoriser la bonne gestion des résidus de CRD	60. Effectuer une revue de littérature sur les bonnes pratiques de gestion des résidus de CRD (ex. : règlements, guides, débouchés).	Revue de littérature	2023	Terminée	2023 : La revue de littérature titrée « Analyse des pratiques en gestion des résidus de construction, rénovation et démolition non-agrégats pouvant être mises en place par la Ville de Sherbrooke » est terminée. L'unique étape qu'il reste à accomplir est d'en présenter les résultats aux élus (automne 2024).
		61. Travailler en collaboration avec les acteurs du territoire et développer, puis diffuser, une campagne d'ISÉ sur une saine gestion des résidus de CRD.	Campagne d'ISÉ	2028	Non débutée	
		62. Ajouter des critères d'écoresponsabilité (écoconditions) dans les programmes municipaux d'aide à la rénovation ainsi que dans les devis techniques d'appels d'offres.	Inclure des clauses écoresponsables dans les programmes municipaux	2025	Non débutée	2025 : Action reportée à 2026.
		63. Selon les orientations gouvernementales, modifier la règlementation pour obliger à ce que les résidus de CRD soient transportés puis triés vers un centre de tri de résidus de CRD reconnu.	Règlementer les résidus de CRD	2026	Non débutée	
		64. Mettre en place d'un guide pour favoriser la déconstruction et le réemploi et instaurer des mesures pour les nouveaux projets immobiliers.	Mise en place d'un guide	2027 à 2028	Non débutée	
ÉCOCENTRE ET COLLECTES DE PROXIMITÉ						

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
19	Optimiser le réseau des écocentres	65. Effectuer une étude d'optimisation du réseau des écocentres (horaire, nombre et type d'écocentres, amélioration des sites, facilités d'accès aux ICI, etc.).	Présentation des scénarios d'optimisation	2022	Terminée	2023 : Un premier rapport avec des recommandations pour l'optimisation du réseau des écocentres a été achevé à l'automne 2022. Une étude de faisabilité complétée à l'automne 2023 en lien avec les recommandations.
		66. Adopter un plan d'action pour l'optimisation du réseau.	Adopter un plan d'action	2023	Terminée	2023 : Débutée, mais en retard pour le dépôt du plan d'action. Possible que ce soit déposé en 2024. Dépôt d'un dossier pour une demande de prêt/subvention au Fonds municipal vert. 2024 : Mise en œuvre des recommandations du rapport de Stratzer sur l'optimisation des écocentres de la Ville de Sherbrooke. Dépôt final d'une demande au Fond municipal vert (FMV).
		67. Évaluer les options pour faciliter l'accès aux écocentres aux citoyens n'ayant pas accès à un transport et mettre en place un projet pilote.	Projet pilote pour accessibilité	2026 à 2027	En cours de réalisation	
20	Bonifier les matières acceptées aux écocentres et les services offerts	68. Mettre en place un projet pilote de redistribution du compost.	Procéder à la distribution du compost	2028 : Préparation 2029 : Mise en place	Non débutée	
		69. Mettre en place un projet pilote pour permettre le réemploi des matériaux de construction.	Projet pilote — réemploi des matériaux de construction	2028	Non débutée	
		70. Ajouter de nouvelles matières acceptées pour leur valorisation (siège d'auto pour enfants, etc.).	Au moins 4 nouvelles en 2029	2027 à 2029	En cours de réalisation	2023 : Discussion en cours avec l'organisme CRÉER pour la récupération des sièges d'autos pour enfant.
ÉCONOMIE CIRCULAIRE						
21	Favoriser l'économie circulaire	71. Travailler conjointement avec le Bureau de coordination du développement économique de la Ville afin d'établir une feuille de route en économie circulaire.	Adoption de la feuille de route	2023	En cours de réalisation	2023 : Débutée, mais en retard dû notamment à une importante restructuration du Service du développement économique.

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
						Présentation de notre démarche de feuille de route à la 3e édition des Assises québécoises de l'économie circulaire (21 novembre 2023). Participation active aux activités du projet Villes et régions circulaires. 2024 : Le projet d'élaboration de feuille de route sera repris en 2025 suivant la réorganisation du Service de développement économique. 2025 : Le projet de FDR en ÉC a été déposé au programme de financement ATCL (Accélérer la transition climatique locale) du gouvernement du Québec. Nous devrions avoir une réponse en 2026.
		72. Promouvoir, collaborer et participer aux activités de Synergie Estrie.	Collaboration avec Synergie Estrie au moins 4 par année	2023 à 2030	Terminée	2023 : Organisation de plusieurs rencontres de suivis entre le Bureau de l'environnement et Synergie Estrie. Organisation d'une délégation sherbrookoise (synergie Estrie et Ville de Sherbrooke) au 1er sommet canadien de l'économie circulaire à Toronto (juin, 2023). Collaboration à l'organisation de l'atelier de maillage de Synergie Estrie (novembre 2023). 2024 : Collaboration avec le Service de développement économique (SDE) de la Ville de Sherbrooke pour le développement de deux postes d'agents professionnels en économie circulaire. 2025: Organisation d'une cohorte du Service de développement économique et du Bureau de l'environnement afin de participer au Sommet Canadien de l'économique circulaire à Montréal.
		73. Réaliser une analyse de flux de matières.	Analyse de flux de matières Réalisation d'une analyse de cycle de vie	2023 2025	Terminée Non débutée	2023 : Réalisation d'une analyse de flux de matière (AFM) avec le Laboratoire interdisciplinaire de recherche en ingénierie durable et écoconception (Liride). 2025: Réalisation d'une seconde AFM avec le LIRIDE ajouts et retraits de flux de matières.

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
		74. Mettre à jour en continu le portrait territorial avec les nouvelles industries.	Mise à jour continue d'un portrait territorial avec les nouvelles industries	2025 à 2030	Non débutée	2025 : Portrait pour les flux de matières organiques éliminées.
		75. Réaliser une activité liée à l'économie circulaire en partenariat avec l'Université de Sherbrooke.	Activité avec Université de Sherbrooke	2026	Non débutée	
INNOVATION						
22	Soutenir des collaborateurs dans le développement de projets pilotes ou d'études visant à identifier de nouveaux débouchés pour de nouvelles catégories de matières	76. Identifier les résidus visés avec nos partenaires (ex. : céramique, porcelaine, divans et meubles rembourrés) et établir des ententes avec des centres de recherche ou autres collaborateurs afin de trouver de nouveaux débouchés.	Au moins 5	2023 à 2030	En cours de réalisation	2023 : la Ville de Sherbrooke est partenaire d'un projet avec Valoris visant à identifier de nouveaux débouchés pour les meubles rembourrés. Plusieurs consultants et un centre de recherche sont impliqués. Une lettre d'appui a été donnée à une entreprise qui souhaite mettre sur pied un projet de reconditionnement (réemploi) de chauffe-eaux.
		77. Vérifier les possibilités de démantèlement d'objets multimatières reçus dans les écocentres ou dans les centres de dons pour maximiser leur valorisation, entre autres via les organismes en économie sociale.	Au moins 5	2023 à 2025	En cours de réalisation	2023 : Projets en cours pour le démantèlement des meubles rembourrés (action 76) ainsi que des ventilateurs et des thermopompes (action 24). 2024 : Collaboration avec l'Université de Sherbrooke pour faciliter la récupération, recyclage et réemploi des lunettes de protection pour l'éclipse solaire. 2025 : Développement d'une entente d'assistance financière avec l'organisme Défi Polyteck pour le démantèlement et le réemploi des ventilateurs récupérés en écocentre. L'entente devra autoriser en 2026. *Idem mesure 7.*
23	Utiliser et promouvoir les services innovateurs de Valoris en complémentarité au tri à la source pour permettre d'enrayer l'élimination de certaines catégories de matières	78. Soutenir Valoris dans la reprise des opérations de tri des déchets et la gestion des MO.	4 collaborations par année	2023 à 2030	En continu	2023-2024 : Planification d'une rencontre statutaire par mois.
		79. Faire la promotion des services de Valoris.	Promotion de Valoris 2 fois par année	2023 à 2030	En continu	2023 : Collaboration dans l'organisation d'une visite avec Entreprendre Sherbrooke et une délégation de commerçants. 2024 : Organisation de deux visites des installations de Valoris pour le personnel municipal.

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
						Collaboration à l'organisation et à la diffusion des portes ouvertes de Valoris en septembre 2024. Location d'un autobus pour la population sherbrookoise. Résultat: Une trentaine de participants en provenance de Sherbrooke.
24	Évaluer la possibilité d'utiliser l'écofiscalité pour promouvoir les bonnes pratiques en GMR pour les secteurs résidentiels, ICI et CRD	80. Réaliser une revue de littérature sur l'écofiscalité reliée à la GMR pour les secteurs résidentiels, ICI et CRD (ex. : tarification incitative, pollueur-payeur).	Revue de littérature	2024	Non débutée	2024 : Ressource déployée sur d'autres projets.
		81. Évaluer la possibilité de mettre en application l'écofiscalité, notamment dans l'application de la Stratégie de réduction des articles à usage unique (écocontribution).	Mise en place de mesures d'écofiscalité	2023 à 2030	En cours de réalisation	2023 : Une évaluation de la possibilité de mettre en application l'écofiscalité dans la gestion des résidus de CRD est présentée dans la revue de littérature sur les bonnes pratiques de gestion des résidus de CRD (action 60). 2024 : Réalisation d'un étalonnage dans le cadre de la Stratégie de réduction des articles à usage unique. Nous avons notamment sélectionné comme étude de cas, la Municipalité de Prévost qui utilise la redevance réglementaire comme mesure d'écofiscalité. 2025 : Action reportée en 2027.
EXEMPLARITÉ DE LA VILLE						
25	Améliorer les pratiques d'approvisionnement responsable	82. Effectuer une revue de littérature des meilleures pratiques en approvisionnement responsables.	Revue de littérature	2023	En cours de réalisation	2023 : Une analyse des possibilités et des contraintes en lien avec la disposition des actifs municipaux est en cours.
		83. Mettre à jour de façon continue la politique d'approvisionnement.	Au besoin	2023 à 2030	Non débutée	2024 : Adhésion, pour une période minimale d'un an, à l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR). Dans le cadre de cette adhésion, le questionnaire-baromètre de l'achat responsable a été complété à des fins d'auto-évaluation des pratiques. Une participation au groupe de travail sur l'approvisionnement municipal responsable a également été engagée. 2025: Élaboration et la révision de la première politique d'approvisionnement responsable du nouveau service de

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
						l'approvisionnement de la Ville de Sherbrooke. Cette politique devrait être adoptée en 2026.
		84. Identifier avec les différents services de la Ville les produits et matériaux pouvant être composés d'un pourcentage de contenu recyclé.	Identifier avec les différents services de la Ville, les produits et matériaux pouvant être composés d'un pourcentage de contenu recyclé. Au moins 10 devis avec des clauses écoresponsables par année	2023 à 2030 2025 à 2030	En cours de réalisation	2024 : Lancement de l'appel d'offres pour l'achat de papier d'impression, en intégrant des clauses écoresponsables dans le devis, notamment concernant le pourcentage de contenu recyclé.
26	Adopter d'autres pratiques de saine GMR dans les activités de la Ville	85. Mettre en place une politique de GMR après sinistre.	Adoption de la politique de GMR après sinistre	2023 : Élaboration 2024 : Déploiement	Suspendue	Cette action est suspendue, car le Bureau de l'environnement est en réflexion concernant une politique plus large qui viendrait toucher, entre autres, la GMR après sinistre. Une orientation des élus est à obtenir à ce sujet en 2024. 2024 : Action repoussée à 2025
		86. Obtenir et maintenir une attestation « ICI ON RECYCLE + ».	Maintenir au moins un bâtiment par année Un bâtiment Élite d'ici 2023	2025 et 2028 2023	En cours de réalisation	2023 : Depuis 2022, l'hôtel de ville détient une attestation de niveau « Performance plus ». L'objectif en 2025 sera d'obtenir l'attestation « Élite » pour ce bâtiment. 2025 : Renouvellement de la certification ICI ON recycle + pour l'hôtel de ville. Maintien du niveau Performance plus.
		87. Participer aux activités de la communauté de pratique en GMR du Programme d'excellence (GMR Pro).	Participation aux 3 rencontres par année	2023 à 2030	En continu	2023-2024 : En fonction des sujets abordés, le personnel du Bureau de l'environnement se partage la présence aux rencontres. 2024-2025 : Implication avec l'organisation pour la détermination du choix des sujets et des présentations / discussions.
INFORMATION, SENSIBILISATION, ÉDUCATION (ISÉ)						
27	Promouvoir et soutenir la réduction et le bon tri des matières résiduelles en respect du principe des	88. Mettre en place une campagne d'ISÉ concernant la réduction à la source.	4 activités par année	2023 à 2030	En continu	2023 : Publications diverses sur les réseaux sociaux, en lien avec la campagne « Zéro Gaspi, Sherbrooke on est capable ! ».

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
	4RV-E	89. Évaluer la pertinence d'adopter l'outil « Ça va où ? » développé par RECYC-QUÉBEC et d'abandonner l'Outil de tri Web développé par la Ville.	Analyser l'adoption de l'outil « Ça va où ? »	2023	Terminé	2023-2024 : Analyse en cours. Décision attendue en 2025. 2025 : Abandon de l'outil de tri Web développé par la Ville pour adopter l'outil « Ça va où ? » développé par Recyc-Québec.
		90. Poursuivre le partage de l'information concernant les différentes activités en GMR de la Ville et de ses partenaires, incluant l'offre d'activités portes ouvertes dans les installations de GMR.	5 partages d'information par année	2023 à 2030	En continu	2023 : Visite du centre de tri de Récup Estrie par 12 groupes de citoyens, d'étudiants et d'organismes. 2024 : 5 animations sur le bon tri des matières résiduelles tenues dans des évènements publics et un kiosque à la journée Portes ouvertes des travaux publics de la Ville de Sherbrooke. 2025 : Présentation par facebook live des services d'écocentres au café rencontre organisé par l'Arrondissement Brompton–Rock Forest–Saint-Élie–Deauville
28	Bonifier le mandat de la patrouille de sensibilisation	91. Former les patrouilleurs aux enjeux de la GMR dans le milieu des commerces et institutions pour intégrer ce secteur à leur mandat.	Au moins 20 interventions	2023 à 2024	Terminée	2023 : Formation et tournées de sensibilisation de la patrouille verte dans les commerces par rapport à la règlementation sur les sacs d'emplettes.
		92. Évaluer la nécessité d'avoir une patrouille de sensibilisation à l'année.	Dépôt de recommandations pour la patrouille	2023 à 2025 : Analyse 2025 : Dépôt	Non débutée	2023-2024 : Besoin d'évaluer en amont les impacts de l'entente avec ÉEQ.
29	Accompagner les ICI dans l'adoption de pratiques écoresponsables en lien avec les matières résiduelles *Note : Les actions sont menées en collaboration avec le Service du développement économique*	93. Offrir de la visibilité aux entreprises ayant adopté des normes écoresponsables ou obtenu une attestation « ICI on recycle + ».	Au moins une activité de reconnaissance par année	2023 à 2030	En continu	2023 : Dans le cadre de la campagne « Durable & Co », Entreprendre Sherbrooke a mis en lumière les témoignages d'entreprises ambassadrices engagées dans la réduction des articles à usage unique.
		94. Mettre en place un programme d'aide financière pour favoriser le parcours en écoresponsabilité des entreprises.	Mise en place du programme	2023 à 2025 : Élaboration 2025 : Déploiement	Non débutée	2023-2024 : Action dépendante de l'avancement de la mesure 24 qui porte sur l'évaluation de la possibilité d'utiliser l'écofiscalité pour promouvoir les bonnes pratiques en GMR. 2025 : développement d'entente ADDERE.
DEMANDES AUX ORDRES DE GOUVERNEMENT						

No	Mesure	Actions	Résultats attendus	Échéancier	Avancement en 2025	Commentaires
30	Effectuer des demandes et s'impliquer auprès des autres paliers gouvernementaux concernant divers thèmes reliés à la GMR	95. S'impliquer dans les grands chantiers nationaux.	Implication dans les chantiers au besoin	2023 à 2030	En continu	2023 : Participation à un groupe de travail du Laboratoire d'accélération en économie circulaire pour le secteur de la construction (le Lab construction) porté par le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) Collaboration avec d'autres membres de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour mettre en lumière les enjeux rencontrés dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective. 2024 : Participation à un atelier de GMR-Pro sur la gestion des résidus de CRD dans les municipalités à la suite duquel un rapport fût envoyé à RECYC-QUÉBEC. Participation au groupe de travail du « Lab textiles » porté par le CERIEC. 2025 : Commentaires UMQ actions 3 et 6 des actions prioritaires pour la gestion des résidus de CRD.
		96. Discuter ou transmettre les orientations et la vision de la Ville de Sherbrooke aux différents paliers de gouvernement concernant : • La REP ; • L'utilisation des sacs compostables ; • L'obsolescence programmée, et ; • Les articles à usage unique.	Intervention avec les différents ordres de gouvernement au besoin	2023 à 2030	Non débutée	